

SPITÄLER

FR – La proximité coûte plusieurs millions

 La Liberté | 26.03.2025

Un rapport estime à 8,5 millions par année les coûts supplémentaires liés au multisite pour l'HFR

Dominique Meylan

Pour un hôpital, gérer quatre sites en parallèle a forcément un coût. Mais lequel? Pour le savoir, l'Hôpital fribourgeois (HFR) a commandé un rapport au cabinet spécialisé en audit Ernst and Young, un document que *La Liberté* a pu consulter. Les experts estiment le coût additionnel lié aux activités multisites à 8,5 millions de francs par année, sans compter les pertes qualitatives. Une intervention est en préparation au Grand Conseil.

Avec sa présence à Fribourg, Riaz, Tavel et Meyriez, l'HFR offre un service de proximité, auquel les Fribourgeois ont plusieurs fois manifesté leur soutien. Mais, pour ce faire, il doit multiplier la radiologie ou les laboratoires, engager du personnel supplémentaire, transférer des patients et transporter du matériel. Les experts d'Ernst and Young, qui ont travaillé entre mai et octobre 2024, se sont basés sur des entretiens, mais aussi sur des données comptables. A relever que les résultats devront encore faire l'objet d'un examen politique.

Contexte difficile

Cette étude intervient dans un contexte financier difficile pour l'HFR. Le budget 2025 prévoit une perte de 29,8 millions de francs, malgré des mesures importantes comme la fermeture de la médecine interne sur le site de Riaz et la suppression de 90 équivalents plein-temps. Les dirigeants de l'hôpital n'ont jamais caché qu'ils souhaitent obtenir davantage de soutien via les prestations d'intérêt général (PIG). Le montant 2025 octroyé par le canton pour les frais de transports intersites se monte à 2,34 millions, indique l'HFR.

Le rapport identifie trois catégories de surcoûts. Les premiers se basent sur des données précises et mesurables de l'année 2023. Les deuxièmes font l'objet d'une estimation. Les derniers ne peuvent pas être chiffrés, parce qu'il s'agit de pertes qualitatives. Cette troisième catégorie n'est pas comprise dans le total de 8,5 millions.

Transports et transferts

Les transports des marchandises et du matériel, ainsi que le transfert des patients entre les sites, représentent à eux seuls 3,16 mio par année, selon le rapport. Ce sont des coûts factuels qui se basent sur des données réelles. L'HFR opère des transferts de marchandises avec son propre personnel, notamment pour approvisionner les magasins centraux et les stocks (1 EPT à 102 042 francs et 6410 fr. pour les frais de véhicules).

Il engage aussi des prestataires externes, comme La Poste ou Roll Express, pour transporter les marchandises entre les sites (829 473 francs). Pour les transferts de patients, quelque 4,6 EPT sont nécessaires (693 461 fr.), sans compter les taxis ou les transports médicalisés (1,53 mio).

Les frais de laboratoire constituent la deuxième charge la plus importante. Il s'agit cette fois d'un coût estimé. Les laboratoires situés sur les sites périphériques de l'HFR à Riaz, Meyriez et Tavel présentent d'importants écarts de rentabilité par rapport à Fribourg. Un même acte coûte plus cher. Les frais supplémentaires ont été calculés en appliquant aux autres laboratoires le coût par points techniques et médicaux du site de Fribourg. C'est ainsi que le rapport arrive à un montant de 2,29 millions lié au multisite.

Médecine interne

Conserver la médecine interne sur plusieurs sites implique un dédoublement des ressources en personnel, particulièrement des médecins-chefs et des assistants. Le manque à gagner dans ce domaine se chiffrerait à 1,99 million. Selon les estimations, le multisite requiert 3 EPT de médecins-chefs et 7,1 EPT de médecins assistants supplémentaires.

Des services de radiologie sont présents sur chacun des sites de l'HFR. Ils doivent pouvoir compter sur des équipements médicaux de pointe, qui sont parfois sous-utilisés. Ce n'est pas le cas de Riaz, qui affiche un coût de production plus bas qu'à Fribourg. En revanche, les sites de Tavel et Meyriez enregistrent des coûts de production plus élevés. En prenant l'Hôpital cantonal comme référence, le montant supplémentaire s'élève à 567 510 francs.

« Cette problématique conduit à une gestion des lits alambiquée et à une perte de temps significative » - Rapport d'Ernst and Young

Le rapport prend encore en compte les coûts supplémentaires liés à l'engagement de réceptionnistes sur tous les sites, ainsi que le déplacement des employés entre les différentes antennes. Pour ces deux catégories, les répercussions financières s'élevaient à plus de 530 000 francs, selon le rapport.

Pertes qualitatives

En plus de ces 8,5 millions annuels, les experts identifient cinq types de surcoûts qualitatifs. Même si le rapport ne leur attribue pas de valeur monétaire précise, ils peuvent avoir un impact sur la performance globale de l'HFR, souligne l'étude. Le multisite a notamment des conséquences sur les flux de patients avec une gestion des lits difficile et certains types de chambres qui peuvent être indisponibles malgré les droits des assurés. « Cette problématique conduit à une gestion des lits alambiquée et à une perte de temps significative », relève le rapport. Outre le manque à gagner pour l'HFR, la perception de la qualité des soins et de l'hospitalité des services s'en trouve également altérée.

La gestion des installations sur quatre sites entraîne également un surcroît de travail et des coûts liés à la sécurité. La pharmacie est également touchée par ce phénomène. Sans revenir sur les causes de ce phénomène, le rapport note que la durée d'hospitalisation des patients est plus longue sur les sites périphériques. Dernier point, les transferts des permanences vers les urgences rendent le suivi des patients plus complexe et entraînent parfois des redondances dans la prise en charge.

29,8 millions

Le montant de la perte inscrite au budget 2025 de l'HFR

3,2 millions

Le surcoût lié au transport du matériel et au transferts des patients entre les sites

2,3 millions

Les frais supplémentaires estimés pour les laboratoires



Avoir des laboratoires sur tous les sites fait partie des obligations qui engendrent des coûts supplémentaires pour l'HFR. Charly Rappo-archives

PREMIÈRE PAGE

UN RAPPORT ESTIME À 8,5 MILLIONS DE FRANCS PAR AN LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES LIÉS AU MULTISITE

L'hôpital sur quatre sites coûte cher

🕒 1 min

HFR Une facture de 8,5 millions de francs par année. C'est l'estimation du coût lié aux activités multisites de l'Hôpital fribourgeois. Un rapport chiffre les surcoûts assumés par l'HFR en raison de sa répartition sur quatre sites différents.

FINANCES Fribourg, Riaz, Tavel et Meyriez: l'HFR offre un service de proximité apprécié des Fribourgeois. Mais à ce prix-là, le jeu en vaut-il la chandelle? La question liée à cette étude se pose, dans un contexte financier difficile pour l'HFR.

PARLEMENT Le coût du multisite faisait discuter dans les travées du Grand Conseil mardi. Une intervention est en préparation au parlement. La Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) ne prend pas position sur le contenu du rapport. 11

Seitenzahl

1

Seitenzahl

Titelseitenanriss

Une intervention en préparation au Grand Conseil

Le coût du multisite pour l'Hôpital fribourgeois interpelle jusqu'au Parlement cantonal.

Le coût du multisite faisait discuter dans les travées du Grand Conseil mardi. Une intervention est en préparation. «Je suis un peu déçu que le Conseil d'Etat n'ait pas empoigné plus vite ce problème, commente Simon Zurich (ps, Fribourg). Au contraire, il fait pression sur l'Hôpital fribourgeois, ce qui mène à des centralisations pour économiser des montants qui pourraient être financés par des prestations d'intérêt général.» Interpellée, la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) ne souhaite pas prendre position sur le contenu du rapport. Elle précise, via son service de communication, que le canton ne peut pas attribuer un financement spécifique pour le multisite sans en connaître les coûts. Toutefois, le financement actuel de l'Etat prévoit un soutien transitoire qui pourrait être destiné à cet effet. La DSAS rappelle qu'elle attribue déjà des prestations d'intérêt général (PIG) et autres prestations, dont certaines couvrent des problématiques liées au multisite. «Le rapport en question servira de base pour définir le soutien exact nécessaire de la part du canton», conclut-elle. De son côté, la porte-parole de l'HFR, Catherine Favre Kruit, regrette vivement que ce document soit parvenu aux médias: «C'est un rapport interne qui est utilisé comme outil de travail dans le cadre du processus budgétaire en cours entre l'HFR et l'Etat. Ce n'est pas un document que nous commentons et diffusons à l'externe.